



DANSE
AU FIL D'AVRIL
DRÔME-ARDÈCHE
F.O.L. 26-07



9^{ème} tremplin chorégraphique Rhône Alpes
"Nouveaux talents artistiques"

Mardi 23 avril 2019
Salle Jean Vilar, 26100 Romans

Créé en 2011, le tremplin chorégraphique est une initiative de la Compagnie Chor'Art de Romans sur Isère, en collaboration avec la Fédération des Œuvres Laïques. Il s'inscrit dans le cadre du festival « Danse au fil d'avril ». A cette occasion, le tremplin souhaite donner une place aux nouveaux talents, aux groupes chorégraphiques de la région Rhône Alpes.

Propos

Une envie de mettre à l'honneur la création artistique mais pas seulement...
Créer, développer un sujet, un ressenti, une émotion, l'expression, le dialogue corporel. Exprimer la danse, non pas au service de la technique proprement dit, mais l'accompagner d'une intention, lui donner une dimension, utiliser l'espace, le silence, la musique, la gestuelle. La danse dans son rapport aux arts visuels, au cirque, théâtre

Informations

Ce tremplin s'adresse aux chorégraphes et/ou professeurs qui ont un groupe chorégraphique, compagnie, atelier de création mais aussi aux étudiants qui souhaitent présenter une pièce chorégraphique. Les pièces et créations présentées peuvent être construites pour duo ou groupe... Pour des interprètes pré-professionnels ou amateurs. Tous styles de danse. Les reprises chorégraphiques ne sont pas autorisées.

Ce tremplin n'est pas un concours mais un spectacle où les danseurs se produisent sur scène. Après le passage sur scène des différentes créations, le tremplin se poursuit par un moment d'échanges entre chaque chorégraphe et les membres du jury. Le groupe sélectionné par le jury à l'issue du tremplin chorégraphique bénéficiera d'une invitation pour présenter une pièce chorégraphique en clôture du tremplin l'année suivante.

Lieu

Théâtre Jean Vilar – Rue Giraud - 26100 Romans

Caractéristiques techniques

- Théâtre: scène 9M d'ouverture, 8M profondeur.
- Sol : planché. Fond: rideau noir
- Capacité : 350 places
- Musique : cd-R (Clé USB à confirmer)

Droit d'entrée

Par groupe: 40 euros

Pour assister au tremplin chorégraphique :

Tarif adulte : **8 euros**

Tarif enfant de 10 ans à 18 ans, étudiant avec leur carte : **5 euros**

Tarif moins de 10 ans : **gratuit**

Déroulement

En matinée et début d'après-midi, échauffement et prise de plateau. Une durée de 10 à 20 minutes sera attribuée à chaque groupe. La gestion du temps de prise de plateau est laissée à l'appréciation de chaque chorégraphe (silence, musique, lumière). Une ambiance pourra être choisie pour toute la durée de votre création. Un technicien sera présent lors des répétitions et du spectacle.

Le tremplin chorégraphique débutera en fin d'après-midi (18h00). Chaque chorégraphe présentera sa création dans un ordre de passage défini par ordre alphabétique du titre des pièces chorégraphiques. Durée du spectacle 1h45 maximum.

En début de soirée (environ 20h00) : Spectacle des lauréats 2018 puis discussion avec le jury. (Fin vers 21h30)

Inscription

Chaque chorégraphe devra renvoyer par courrier, **un formulaire d'inscription par chorégraphie**, accompagné **du règlement** (libellé à l'ordre de Chor'Art Cie).

Renvoyer le dossier complet **avant le 01 Mars 2019** à :

Clot Anne-Lise (Chor'Art)

15 rue des Orangers

26540 Mours

Caractéristiques des créations

La durée doit être comprise **entre 6 minutes et 15 minutes** (silence compris)

Les accessoires non encombrant sont autorisés, ils doivent nous être signalés à l'avance.

Lauréat

Le groupe lauréat qui sera invité à présenter sa pièce l'année suivante sera remboursé des frais de déplacements engagés par le chorégraphe et les danseurs en totalité. Ou par moitié s'ils sont trop élevés.

Jury

Les membres du jury sont des professionnels de la danse, chorégraphes, danseurs professionnels ...

Prix

Remise des prix:

1 lauréat du jury ; toutes catégories confondues

1 lauréat du public ; toutes catégories confondues

Prix décernés :

Prix du jury : présentation de la pièce chorégraphique intégrale en clôture du tremplin l'année suivante.

Prix du public : un spectacle offert à tous les danseurs du groupe et au chorégraphe *DANS LE CADRE DE DANSE AU FIL D'AVRIL 2019*.

Renseignements

Chor'Art Compagnie (Clot Anne-Lise)

15 rue des Orangers

26540 MOURS

Tel : 06 32 22 33 96

E-mail : clot.anne-lise@orange.fr

Fédération Œuvres Laïques

Ghislain Lenoble

26 avenue Sadi Carnot - 26100 Valence

Tel : 04 75 82 44 79

culture@fol26.fr



9^{ème} tremplin chorégraphique Rhône Alpes



Mardi 23 avril 2019 – Théâtre Jean Vilar – 26100 Romans

Inscription pour un duo ou un groupe

Création d'une durée de 6 à 15 minutes

A renvoyer avant **avant le 01 Mars 2019** à : Clot Anne-lise
15 rue des orangers
26540 Mours



Chorégraphe : Ville..... Nom d'école:.....
Tel : E-Mail :@.....

Titre de la création :

Discipline de votre création :

Présentez votre création, vos interprètes (niveaux, nombre d'heure de danse) :

Informations SACEM : Compositeur : 1.....2.....3.....

Titre : 1.....2.....3Durée :.....

Droits d'inscriptions : 40 euros par groupe

Joindre à votre dossier : 2 enveloppes timbrées (nom et adresse du chorégraphe)

NOM PRENOM	DATE NAISSANCE	NOM PRENOM	DATE NAISSANCE
1		9	
2		10	
3		11	
4		12	
5		13	
6		14	
7		15	
8		16	